

CERTIFICAT DE SPECIALISATION

« Conduite de l'Elevage Ovin Viande »
(Diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture)

OBJECTIFS

- ⇒ Cette formation est une réponse à la demande de la filière qui souhaite une plus grande professionnalisation des futurs éleveurs et techniciens ovins
- ⇒ Elle s'inscrit de fait dans la charte interprofessionnelle de relance de la production ovine

COMPETENCES

- Conduite de l'alimentation et des productions fourragères
- Conduite de la reproduction et de la sélection
- Suivi sanitaire et hygiène du troupeau
- Bâtiments et l'organisation du travail
- Filière ovine et la conduite économique de l'atelier

PUBLIC

- ⇒ Professionnels souhaitant développer un atelier ovin
- ⇒ Porteurs de projet envisageant une installation en élevage ovin

En Formation Continue Temps Plein

Stages techniques

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Durée : +/- 6 mois (Nov. à mai) <input type="checkbox"/> Rythme de Formation :
→ 35h de formation/ semaine
→ 12 semaines de stage | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Durée : 1 à 5 jours par module <input type="checkbox"/> Planning de formation :
→ Personnalisé selon les stages sélectionnés |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

- Un Accompagnement Individualisé :**
 - Accompagnement à la recherche et à la constitution des dossiers de financement
 - Individualisation des parcours
 - Accompagnement de chaque stagiaire par un formateur référent
- Une formation professionnelle** assurée par des formateurs techniques, et professionnels
- Une alternance** de phases de formation théorique et pratique pour une meilleure assimilation des savoir-faire

INSCRIPTION

- Les inscriptions sont validées à réception :
- ⇒ Du dossier de candidature pour les candidats souhaitant suivre la totalité du parcours
 - ⇒ Du devis valant convention indiquant les stages techniques retenus pour les personnes ne souhaitant suivre que certains modules

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES

CONTENU DU PARCOURS

ACC	Accueil/Présentation	10H	
ALIMENTATION			
Module 1	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Calcul des rations ☞ Organisation de la distribution des aliments ☞ Quantités d'aliments en fonction des besoins et de l'état des différents lots ☞ Production de fourrages adaptés aux différents stades physiologiques ☞ Qualité des aliments ☞ Estimation des stocks d'aliments 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réalisation du bilan fourrager ☞ Réalisation des mélanges céréales/protéagineux ☞ Complément pour les agneaux en fin d'engraissement ☞ Estimation du coût des aliments et des rations ☞ Complémentation minérales, oligo-éléments et vitamines 	43H
PATURAGES			
Module 2	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Implantation de prairies selon l'utilisation ☞ Choix des dérobés et plantes à tannins ☞ Les apports d'engrais et amendements sur prairies ☞ Pose et entretien de clôtures ☞ Organisation des surfaces pâturables ☞ Rotation des lots de brebis sur les parcelles en fonction de la pousse de l'herbe et de l'état des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Gestion des estives ☞ Déplacements des lots d'animaux entre les parcelles ☞ Choix des parcours et des secteurs d'estive en fonction des conditions météorologiques et de l'état des brebis ☞ Réalisation des différentes opérations liées à la récolte des fourrages 	48H
SUIVI SANITAIRE DU TROUPEAU			
Module 3	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réglementation sanitaire ☞ Repérage des animaux malades ☞ Examen de l'animal malade pour poser un diagnostic ☞ Etat sanitaire des brebis en fonction du stade physiologique ☞ Suivi sanitaire des agneaux lors de l'engraissement ☞ Echantillonnage coprologique ☞ Interprétation des résultats d'analyses coprologiques ☞ Matière active d'un vermifuge et protocole de traitement ☞ Réalisation des traitements vermifuges ☞ Gestion du parasitisme du troupeau en Agriculture Biologique ☞ Enregistrement des différentes opérations sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Injections sous-cutanées, intramusculaires, intraveineux et intrapéritonéales ☞ Injections de Sélénium aux jeunes agneaux ☞ Réalisation de vaccinations ☞ Évaluation de l'efficacité des produits de traitement ☞ Risques et précautions d'utilisation des matières actives pour l'applicateur ☞ Parage des onglons ☞ Organisation du chantier de tonte et réalisation de travaux de tonte ☞ Contention individuelle ou par lot ☞ Utilisation régulière du pédiluve ☞ Soins des plaies ☞ Castration des agneaux ☞ Pose d'élastique pour couper les queues 	74H
SELECTION			
Module 4	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Sélection des femelles de renouvellement, sur l'ascendance et les performances individuelles ☞ Choix des béliers pour la lutte en fonction des indices de sélection 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Choix des béliers sur catalogue pour l'insémination animale ☞ Appréciation des qualités et défauts des animaux ☞ Mise en œuvre d'un schéma de sélection ☞ Contrôle de performances 	33H
REPRODUCTION			
Module 5	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Flushing et effet bélier ☞ Technique de maîtrise des cycles sexuels ☞ Choix les béliers à utiliser pour la lutte, en fonction des lots de brebis ☞ Réalisation de lots de brebis pour la mise à la lutte 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Surveillance de la lutte ☞ Mise en oeuvre des inséminations animales avec l'inséminateur ☞ Diagnostic de gestation par échographie ☞ Réalisation d'un calendrier pluriannuel 	40H

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES



LES VASEIX
 DOMAINE DES VASEIX
 87 430 VERNEUILS/VIENNE
 TEL : 05.55.48.44.30
 @ : cfppa.limoges@educagri.fr



BELLAC
 7 RUE DES ROCHETTES
 87 300 BELLAC
 TEL : 05.55.60.95.95
 @ : cfppa.magnac-bellac@educagri.fr



AGNELAGE			
Module 6	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Organisation de la bergerie pour l'agnelage ☞ Surveillance de l'agnelage en plein air ☞ Surveillance des mises bas et aide éventuelle aux brebis ☞ Surveillance du couple mère-agneau ☞ Prise de colostrum par les nouveaux-nés ☞ Evaluation de la qualité du colostrum 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Evaluation physiologique de fin de gestation ☞ Désinfection du cordon ombilical des nouveaux-nés ☞ Pose des boucles d'identification ☞ Allaitement artificiel pour les non adoptés, jumeaux ou orphelins ☞ Répartition des lots de brebis et agneaux au sein de la bergerie 	35H
COMMERCIALISATION			
Module 7	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Valorisation des produits dans le cadre d'un cahier des charges ☞ Appréciation par palpation de l'état de finition des animaux ☞ Pesée d'agneaux avant la vente ☞ Vente des agneaux et des brebis de réforme 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Vente directe à la ferme ☞ Commercialisation de ses produits via un magasin de producteurs ☞ Interprète les résultats du classement des carcasses commercialisées ☞ Actualité de la filière 	44H
GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE			
Module 8	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Logiciels de gestion des troupeaux ovins ☞ Collecte et saisie des données technico-économiques ☞ Déclaration des mouvements d'animaux ☞ Déclaration PAC et aides aux surfaces ☞ Déclaration aide ovine 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Enregistrement des opérations individuelles ☞ Critères technico-économiques du troupeau ☞ Analyse de l'organisation de l'élevage ☞ Organisation du travail 	55H
AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES BATIMENTS			
Module 9	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Réglementation environnementale et d'urbanisme ☞ Conception d'un bâtiment fonctionnel ☞ Normes et bien-être animal 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Fonctionnalité des équipements ☞ Etude comparative des différents types de bâtiments ☞ Montage d'un dossier de « Subvention Bâtiment » 	36H
CHIEN DE BERGER			
Module 10	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Rôle du chien de berger ☞ Choix d'un chien de berger ☞ Dressage du chien de berger ☞ Alimentation et soin du chien de berger 		8H
REX	Restitution du vécu en Entreprise		12H
T.R.E	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Techniques de Recherche d'Emploi ☞ Journée spécifique installation en ovin 		12H
TOTAL EN FORMATION :			450H
STAGE EN ENTREPRISE			420 H
TOTAL PARCOURS			870H

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES



LES VASEIX
 DOMAINE DES VASEIX
 87 430 VERNEUILS/VIENNE
 TEL : 05.55.48.44.30
 @ : cfppa.limoges@educagri.fr



BELLAC
 7 RUE DES ROCHETTES
 87 300 BELLAC
 TEL : 05.55.60.95.95
 @ : cfppa.magnac-bellac@educagri.fr



LES METIERS ACCESSIBLES AUX TITULAIRES DU CS OVIN VIANDE

Le spécialiste ovin est en mesure d'assurer les activités suivantes :

- ✓ Alimentation
- ✓ Pâturages
- ✓ Suivi sanitaire du troupeau
- ✓ Mise en œuvre de la sélection
- ✓ Gestion de la reproduction
- ✓ Agnelage
- ✓ Commercialisation des produits
- ✓ Gestion technico-économique
- ✓ Aménagement et entretien de la bergerie
- ✓ Gestion des chiens de berger

Pour cela, il organise et supervise les différentes activités, participe aux travaux et peut encadrer du personnel. Il peut prendre part à la gestion économique et financière de l'exploitation et à l'élaboration de la stratégie de l'élevage.

Une fois titulaire du CS Ovin Viande, l'apprenant peut accéder aux métiers suivants :

- ↔ Berger/Bergère
- ↔ Éleveur/Éleveuse d'ovins
- ↔ Sélectionneur/ Sélectionneuse d'ovins
- ↔ Responsable d'élevage en production ovine
- ↔ Technicien/Technicienne spécialisé en ovin pour les candidats ayant préalablement validé un BTSA ou une Licence Pro Agricole

Après le CS Ovin Viande

Une fois le CS Ovin Viande validé, plusieurs options s'ouvrent aux candidats avant l'installation ou le salariat :

« Transformer et Commercialiser en Circuits Courts »	Parcours complet ou stages thématiques sur la transfo et les circuits courts destinés aux professionnels du secteur agricole ou artisanal	Contact : CFPPA Site des Vaseix 05.55.48.44.30
Stages de perfectionnement en production	Complément de formation composé d'UCARE en Centre ou en FOAD ou de stages techniques	Contact : CFPPA Site des Vaseix 05.55.48.44.30

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES



LES VASEIX
DOMAINE DES VASEIX
87 430 VERNEUILS/VIENNE
TEL : 05.55.48.44.30
@: cfppa.limoges@educagri.fr



BELLAC
7 RUE DES ROCHETTES
87 300 BELLAC
TEL : 05.55.60.95.95
@ : cfppa.magnac-bellac@educagri.fr

